

N°630 – 13 Octobre 2006

Edito

L'ANIA, présente au SIAL 2006

Du 22 au 26 octobre prochain, à Paris, le SIAL ouvrira à nouveau ses portes. Pour cette nouvelle édition, le SIAL sera celui de la progression du secteur alimentaire, non seulement parce qu'il s'inscrit dans une économie internationale en croissance (+5%), mais aussi, et surtout, parce que le marché alimentaire donne des signes de dynamisme incontestable.

L'ANIA sera de nouveau présente au SIAL pour son édition 2006, tout d'abord, au travers de son stand, sous la forme cette année d'un espace fermé favorisant avant tout un accueil privilégié de ses interlocuteurs. Ce stand situé sur le salon dans l'espace institutionnel : **hall 5A, allée principale J, n°026** sur lequel les experts de l'ANIA seront présents toute la semaine. Mais l'ANIA participe et organise aussi plusieurs conférences au cours de cette semaine :

- **Lundi 23 octobre, à 9h30**, Benoît Mangenot, Directeur général de l'ANIA, interviendra en compagnie de Joseph Besnaïnou du BVP, sur l'agora nutrition, sur le thème « L'autodiscipline de la communication : expérience française ».

- **Lundi 23 octobre, à 14h30**, l'ANIA organise avec le Ministère de l'Agriculture et l'INRA un colloque intitulé « **La qualité nutritionnelle des aliments : industrie et recherche** ».

- **Mardi 24 octobre, à 12h45**, Jean-René Buisson, président de l'ANIA, interviendra aux côtés de Philippe Guérin, CNA, Jean Martin, CIAA, Jérôme Bédier, FCD, Philippe Most, EPODE, et Reine-Claude Mader, CLCV, sur une conférence intitulée « **Industries alimentaires et Distributeurs, acteurs des programmes publics.** »

- **Mercredi 25 octobre, à 10h**, l'ANIA organise un colloque sur l'ISO 22 000, intitulé « **La norme ISO 22000, un référentiel international pour la gestion de la sécurité alimentaire : un atout pour notre secteur** ».

Qualité Consommation

Lancement du projet de recherche européen True Food

Le meeting de lancement du projet de recherche européen TRUE FOOD s'est tenu le 15 septembre 2006 à ROME. Il s'agit d'un programme associant onze organisations nationales (dont l'ANIA) de l'industrie alimentaire et seize organismes de recherche.

D'une durée de 4 ans, il a pour but de favoriser le développement des innovations améliorant la sécurité et la qualité des produits alimentaires traditionnels, tout en répondant aux attentes des consommateurs.

L'ANIA sera le **relais entre les entreprises agroalimentaires françaises et les centres de R&D**. Les industriels pourront ainsi exprimer leurs besoins en la matière, directement aux acteurs de la recherche, partenaires du projet et bénéficiaire à terme, d'un transfert plus systématique des technologies vers les industries. Les 18 premiers mois du projet sont consacrés au volet recherche. Les séminaires et les conférences à destination des industriels débiteront fin 2007.

Colloque ISO 22 000 au SIAL

L'ANIA préconise l'utilisation de la norme ISO 22000. En effet, celle-ci permet de répondre aux légitimes attentes des consommateurs, des clients et des distributeurs en matière de sécurité des aliments tout en s'adaptant à la réalité des entreprises. Il s'agit de l'unique norme internationale harmonisant les pratiques de gestion de la sécurité des aliments.

C'est dans ce cadre que l'ANIA organise, en collaboration avec cinq organismes certificateurs, **une conférence sur l'ISO 22000 qui se tiendra le 25 octobre 2006 de 10h à 13h au SIAL** (centre de réunion n°4, salle n°405).

A cette occasion plusieurs entreprises certifiées viendront parler de leur expérience de l'ISO 22000 (raisons de la certification, intérêts pour l'entreprise, difficultés rencontrées). Une table ronde sur les implications de la certification et l'articulation de l'ISO 22000 avec les autres référentiels qualité ainsi qu'une séance de questions ouvertes clôturera la matinée.

Programme détaillé sur le site de l'ANIA ou auprès de Sylvie Pillon spillon@ania.net.

Environnement

Adoption du BREF de l'industrie alimentaire

Le BREF de l'industrie alimentaire, inventaire des Meilleures Techniques Disponibles, a été adopté officiellement par la Commission européenne au mois d'août dernier. **Il intègre bien l'épandage des rejets organiques agroalimentaires**, comme l'ANIA l'avait défendu avec le fort soutien des Pouvoirs Publics français et de la CIAA. L'épandage présente en effet, dans le cadre d'une utilisation très encadrée réglementairement, un intérêt écologique, agronomique et économique.

Workshop ANIA / EDF

L'ANIA organise le **22 novembre prochain**, en partenariat avec EDF, un Workshop consacré à **la maîtrise de l'énergie**. L'objectif est de faire connaître aux entreprises agroalimentaires, quel que soit leur niveau de consommation énergétique, le dispositif des certificats d'économie d'énergie nouvellement mis en place. Celui-ci représente une réelle opportunité pour les entreprises de **s'engager dans une démarche d'efficacité énergétique** dans un contexte où, d'un point de vue à la fois économique et environnemental, elles sont incitées à réduire leurs consommations.

Echanges Extérieurs

Déjà près de 2000 visiteurs sur le nouveau site ANIA EXPORT www.ania-export.fr

Le nouveau service, développé par l'ANIA, est désormais disponible pour les PME du secteur agroalimentaire qui souhaitent initier une démarche à l'export, avec la mise en ligne du nouveau site ANIA EXPORT : www.ania-export.fr. Ce site tient compte des particularités du secteur, et constitue une véritable plateforme relais vers l'ensemble des structures et organismes d'appui à l'export.

Son ambition est de fédérer tout ce qui peut aider un industriel à simplifier ses démarches, en lui proposant un véritable « guide en ligne » :

- lui permettant de partager les enseignements clés tirés de l'expérience réussie d'un panel d'entreprises
- l'orientant vers les bons interlocuteurs en lui donnant des conseils concrets et pragmatiques à chaque étape de sa démarche, et notamment en matière de réglementation sanitaire,
- le guidant vers l'ensemble des aides à disposition des entreprises pour exporter.

Nominations

Jean-René Buisson au CES

Jean-René Buisson, Président de l'ANIA, vient d'être nommé **au Conseil Economique et Social**, sur proposition du MEDEF. Il remplace Guillaume Sarkozy. Il siègera à la section des Affaires sociales.

Club des exportateurs

Le Club des exportateurs de l'ANIA a trouvé un nouveau président en la personne de **Dominique Amirault**, administrateur de l'ANIA et Président de Soleou.

Groupe juridique

Nicolas Lloret-Linarès, responsable juridique chez Unilever, a pris récemment la présidence du groupe juridique de l'ANIA.

Communication

Remise des 4^{ème} Trophées de l'Esprit alimentaire

Les 4èmes Trophées de l'Esprit alimentaire seront remis le mardi 24 octobre, à 20h, Quai d'Orsay, dans le cadre prestigieux du Palais des Affaires étrangères.

Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture, a donné son patronage à cette initiative de l'association des amis de l'Esprit alimentaire, qui récompense, depuis 2003, des personnalités étrangères ayant illustré, dans les domaines de la culture, de la science et de l'entreprise, les spécificités de la culture alimentaire de la France.

Le jury international a délibéré à Paris, à L'Alliance française, le 26 septembre. Après avoir honoré les années précédentes l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et Taiwan, quatre nouveaux pays sont concernés par les Trophées 2006 : **le Canada, l'Inde, la Russie et la Thaïlande**.

L'association des amis de l'Esprit alimentaire, dont l'ANIA et le SIAL sont membres fondateurs, a été créée par Victor Scherrer. Elle est maintenant présidée par Jean René Buisson.

Les partenaires des 4èmes Trophées sont le CNPA, le CNIEL, Lalique, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Affaires étrangères, Mazars, Servair et le SIAL.

Plus d'informations sur le site dédié à l'événement : www.tropheesdelespritalimentaire.com.

Recevez le Flash par Email

Le Flash est également disponible en version électronique. Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de vous inscrire en remplissant le formulaire sur www.ania.net.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE